



Bretagne rurale et urbaine
pour un développement
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel
evit an diorren padus



► Plougasnou (29)

La sobriété énergétique en question : ne plus brûler la chandelle par les deux bouts

Consciente de l'enjeu énergétique depuis plusieurs années, les élus ont mis en oeuvre une politique d'économie d'énergie en travaillant sur plusieurs fronts : isolation des bâtiments publics, chaudières au bois, panneaux photovoltaïques, plan d'éclairage public, trame noire...

Située dans un paysage rural et le long d'un littoral exceptionnel sur la baie de Morlaix, la commune de 2 724 habitants offre de nombreux services, commerces et équipements dont deux écoles primaires et un collège, une médiathèque, maison des associations, etc. La place de la population estivale et secondaire est de plus en plus prépondérante.

➤ Une prise de conscience

Les élus ont pleinement pris conscience de l'enjeu énergétique lors du dernier mandat (2014-20) et ont ainsi commencé à travailler sérieusement le sujet. Thierry Desmarres, alors adjoint au développement durable très engagé dans ces problématiques, a mené les premières démarches pour la commune. Les élus du nouveau mandat ont poursuivi le travail...

➤ Isoler les bâtiments

Dès 2017 la salle omnisports a été isolée par l'extérieur et la toiture en fibro-amiante remplacée par des panneaux isolés dits « sandwichs » supportant une centrale photovoltaïque. En 2019, la mairie a été rénovée par une isolation intérieure pour répondre aux exigences de l'ABF. Une isolation par l'extérieur a été réalisée sur la partie de la cour intérieure reconstruite à neuf. L'école maternelle publique a été isolée par l'extérieur et le plafond du restaurant scolaire abaissé pour diminuer le volume de chauffe.



Le bourg de Plougasnou et son réseau d'éclairage public

En 2020, l'office de tourisme a été restructuré et rénové thermiquement (enduits chaux, remplacement des plafonds rayonnants par un plancher chauffant). En 2022-23, la salle polyvalente municipale est rénovée : remplacement de la toiture amiantée par des panneaux sandwichs, traitement des ponts thermiques, rabaissement du plafond. Des opérations ponctuelles ont aussi été mises en oeuvre : isolation des combles en ouate de cellulose à l'école de Kérénot et à la salle municipale, remplacement des menuiseries extérieures à la salle municipale, aux vestiaires du stade et à la maison de la mer, ITE à la salle municipale, etc.

Le projet de la future maison des associations éco-construite répondra à cette volonté de réduire l'empreinte écologique et énergétique.

➤ Bois et réseau de chaleur

Une première chaufferie composée de trois chaudières à granulés bois dites « en cascade » a été installée en 2019, assortie d'un réseau de chaleur entre le restaurant scolaire et l'école maternelle dont la sous-station fournira la future médiathèque (fin 2025). Trois autres chaudières à granulés bois ont ensuite été installées dans la mairie rénovée et l'école de Kérénot ainsi que dans la salle municipale. Le remplacement de l'intégralité des chaudières au fioul de la commune est ainsi assuré. En 2023, la résidence autonomie accueillera également une chaudière à granulés bois. « Uniformiser les systèmes permet également un entretien facilité par les équipes des services techniques », précise Nathalie Bernard, maire.

➤ Produire de l'énergie

Des panneaux photovoltaïques sont installés sur la toiture de la salle omnisports dans le cadre de sa rénovation - extension menée en 2017-18. La toiture est mise à disposition du SDEF qui a assuré les travaux. Elle exploite l'installation et reverse à la commune des redevances d'occupation pendant vingt ans (1 250€/an soit 25 K€/20 ans), avant de lui rétrocéder cette centrale. Les 344 panneaux posés (600 m²) produisent environ 111 MWh/an (revente totale à EDF).

➤ Plan communal de transition énergétique

Face à la crise énergétique mondiale en 2022, la commune a dû revoir ses modes de consommation. Elle s'est appuyée sur l'expertise d'Heol, conseil en énergie partagé auquel elle adhère depuis 2014. L'état des lieux initial du patrimoine, puis le plan d'actions qui en a découlé a permis de réaliser des actions à court terme (optimisation tarifaire, amélioration de la gestion énergétique des bâtiments, pose de robinets thermostatiques, baisse des températures de production d'eau chaude sanitaire...) ainsi qu'à plus long terme (travaux de rénovation et développement des énergies renouvelables).

En 2022, les émissions de gaz à effet de serre ont ainsi été réduites

La question de l'économie d'énergie est au cœur du projet de l'équipe municipale pour des raisons écologiques, mais aussi pour des raisons économiques



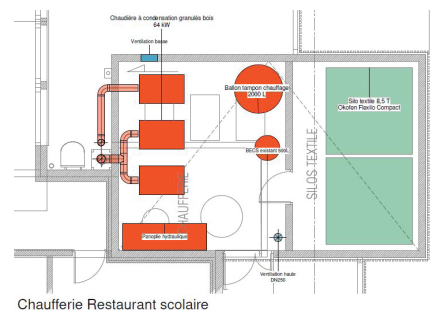
Mairie Plougasnou ©

» Nathalie Bernard, maire

de moitié sur l'ensemble du patrimoine communal et plus spécifiquement de 67% sur le parc de bâtiment, par rapport à 2012. En parallèle, les énergies renouvelables représentent 40% du mix énergétique communal.

« C'est un élan général qui va dans le bon sens : il va falloir affiner les mesures exceptionnelles prises en 2022 sur du long terme maintenant » souligne Françoise Genevois Crozafoon, adjointe à l'environnement.

Une acceptation sociale mitigée. La commune a commencé à réduire l'éclairage public de manière conséquente dès 2014. En 2019, les élus choisissent même d'éteindre complètement durant l'été. En 2020, ils poursuivent cette démarche de réduction des éclairages dans les bourg et cœurs de villages. « En 2022, souhaitant 'bien faire', nous avons engagé des coupures franches. Mais nous n'avons sans doute pas suffisamment communiqué et avons subi des retours



Plan de la chaufferie bois - restaurant scolaire

Le Scour architecte ©

controversés. Certains se lèvent tôt pour prendre les cars scolaires ou se rendre au travail alors que d'autres apprécient de rentrer chez eux en lumière : on a dû revoir un peu les horaires d'éclairage pour répondre à cela » explique Nathalie Bernard, maire.

➤ Schéma directeur d'aménagement lumière

En parallèle, les élus ont transféré leur compétence éclairage public au SDEF qui leur a proposé la réalisation d'une étude menée par le bureau d'études Noctabene. Début 2023, il est ainsi proposé de mettre en place un schéma d'aménagement lumière (SDAL) sur la période 2023-26 qui préconise de :

- Ajuster l'éclairage en fonction des besoins réels
- Définir le matériel et son intégration paysagère
- Optimiser les coûts de fonctionnement
- Prendre en compte la biodiversité et la trame noire
- Établir un point technique sur les installations existantes
- Définir et hiérarchiser les investissements à réaliser

La mise en place du programme de rénovation devrait engendrer une réduction de 50% de la puissance installée passant de 80 à 40 KW. ■



La salle multisport rénovée avec sa centrale photovoltaïque

CONTACTS

Françoise Genevois-Crozafoon, adj environnement - environnement@plougasnou.fr
David Colcanap, dir. services techniques - 02 98 67 30 06 - dst@plougasnou.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

